



Il est urgent de créer un Programme de Soutien Alimentaire et Nutritionnel pour lutter efficacement contre la précarité alimentaire

Paris, le 13 novembre 2024 – *Le Collectif Amalté appelle à la création d'une Politique d'Aide Alimentaire Interne en France et en Europe, et d'un programme de soutien alimentaire et nutritionnel pour sécuriser dans la durée les dépenses alimentaires des plus précaires.*

Un programme structurel et opérationnel à la hauteur des enjeux

La France a de plus en plus faim, et son système social et alimentaire, pourtant l'un des plus développés et protecteurs qui soit, n'est désormais plus en mesure d'absorber et de gérer la précarité alimentaire grandissante. Le collectif Amalté propose la **création d'un Programme de Soutien Alimentaire et Nutritionnel (PSAN)**, qui apporterait une **aide budgétaire pérenne et ciblée pour l'achat de seuls produits alimentaires**, grâce une carte de paiement spécifique et personnelle, utilisable uniquement en France, dans des magasins sélectionnés.

Inspiré par le modèle américain¹, qui alloue plus de 180 milliards de dollars par an pour soutenir plus de 40 millions de citoyens, **le PSAN aurait pour objectifs de :**

- Sécuriser les budgets alimentaires des personnes en situation de précarité alimentaire, à hauteur de 100 € minimum par mois et par personne.
- Renforcer de 50 millions € les budgets cumulés des quatre associations d'aide alimentaire habilitées à recevoir des denrées (Croix Rouge française, Fédération française des Banques Alimentaires, Les Restaurants du cœur, le Secours populaire français), et confrontées à l'inflation et à une demande croissante.

Les modalités opérationnelles du PSAN

Les bénéficiaires : Dans un premier temps, les 4,2 millions de français bénéficiaires des aides sociales (RSA, AAH, ASI, ASS, Minimum Vieillesse), les 550 000 étudiants en situation de pauvreté, et les quatre associations d'aide alimentaire habilitées à recevoir des denrées (Croix Rouge française, Fédération française des Banques Alimentaires, Les Restaurants du cœur, le Secours populaire français).

Les familles de produits : Les produits éligibles seraient uniquement alimentaires, représentatifs en termes de paniers de consommation, sains, et prioriser l'origine française. 12 familles de produits ont ainsi été ciblées : Fruits (y.c. compotes et jus), Légumes (y.c. compotes et jus), Viandes, Produits laitiers, Œufs, Poissons, Produits céréaliers, Produits congelés, Légumineuses, Aliments pour bébé, Produits d'épicerie de base, Protéines végétales.

Les magasins concernés : Tous les magasins de vente de produits alimentaires seraient éligibles (épiceries, grandes et moyennes surfaces, marchés fermiers, ventes directes, etc.).

Un système pragmatique et vertueux

« Pour de nombreux ménages, l'alimentation est devenue la variable d'ajustement des revenus. Le PSAN jouera un rôle essentiel en fournissant un soutien immédiat et flexible qui s'adaptera aux besoins changeants des ménages en difficulté et sanctuarisera les budgets alloués à l'alimentation. Le PSAN constitue la version solidaire, responsable, réaliste et pragmatique des chèques alimentaires, mais allant plus loin, tant dans les objectifs visés, que sur les modalités de fonctionnement et de distribution. » (Damien Lacombe, porte-parole du Collectif Amalté)

¹ SNAP (Supplemental Nutrition Assistance Program)

Il permettrait en effet:

- **De sécuriser un budget minimum dédié à l'alimentation** pour près de 5 millions de Français,
- **De renforcer les budgets dédiés des associations d'aide alimentaire** qui sont exposées à des coûts et une demande croissants.
- **D'améliorer l'inclusion sociale** des personnes en situation de précarité en capitalisant sur les magasins de vente de produits alimentaires existants.
- **De laisser les bénéficiaires libres de leurs choix de consommation**, au regard de leurs préférences culturelles et personnelles.
- **D'optimiser l'efficacité de la dépense publique** en participant, indirectement, à lutter contre le détournement des aides sociales, estimée entre 2,8² et 3,9³ milliards € par an, grâce à son système de paiement utilisable uniquement en France pour les bénéficiaires concernés.

Le financement du PSAN serait quasiment intégralement compensé par les économies générées sur le détournement des aides sociales, permettant de ce fait, pour un coût très limité pour les pouvoirs publics, et nuls pour les contribuables et les consommateurs, d'engager des actions durables et d'ampleur avec des effets directs et immédiats auprès des personnes concernées, comme cela a pu être observé aux Etats-Unis.

Compatible avec les mécanismes européens (FSE+ et SEAA (Soutien Européen à l'Aide Alimentaire)) et français, **le PSAN offre une solution crédible, opérationnelle et durable pour sanctuariser les dépenses alimentaires des personnes précaires, améliorer l'inclusion sociale, capitaliser sur les circuits de distribution existants et sécuriser les budgets des associations d'aide alimentaire.**

Informations et contact :

Amaltes est un collectif apolitique et non partisan qui a pour objectif de réunir tous les acteurs qui, par leurs expertises, leurs idées, leurs valeurs et leurs ressources souhaitent renforcer les actions aujourd'hui conduites pour lutter contre la précarité alimentaire, et promouvoir la création d'une politique effective d'aide alimentaire interne en France et en Europe.

Plus d'informations sur www.collectifamaltes.org

Bastien Gibert (secrétaire général) : bastien.gibert@collectifamaltes.org

² <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20230524-Ralfss-2023-7-lutte-contre-fraudes-aux-prestations-sociales.pdf>

³ <https://www.ifrap.org/emploi-et-politiques-sociales/fraude-sociale-39-milliards-par-pour-la-branche-famille#:~:text=Une%20fraude%20potentielle%20estimée%20de,et%20ne%20serait%20pas%20détectée.>